

Image not found or type unknown



Victime d'accident de travail

Par **generalmesli**, le **09/10/2008** à **21:54**

comment relancé une affaire d'accident de travail assée grave (le visage coupé par une meuleuse) datant de aout 2006 depuis aucune nouvelle.
septembre 2008 je ressoit un courrier du parket de douai déclarant sans suite deux ans les plus terrible de ma vie aidé moi svp merci d'avance slim